

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°009/2021

Objet :
 DM1 – BS 2021

Membres : 18
 Présents : 10
 Pouvoirs : 4
 Votants : 14
 Pour : 14

L'an deux mille vingt et un et le 19 novembre à 10h00, Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Etang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 09 novembre, se sont réunis au lieu du siège du syndicat, sous la Présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Estelle DEDEBANT, Madeleine GARCIA-VIDAL, Lucas JAULENT, Thierry SAUZE, Alain GOT, Michel PY, Laurence REKAS

Pouvoirs : Mariette GERBER à Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Renée BANET à Madeleine GARCIA-VIDAL, Laurent MALET à Michel PY, Bernard LOUBIE à Laurence REKAS

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Vu la nécessité d'ajuster les comptes du budget supplémentaire 2021 de RIVAGE, Monsieur le Président propose au conseil la décision modificative N° 2 suivante :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
CHAP	ART/FONC	DESIGNATION	MONTANT
022	022/020	Dépenses imprévues	-509.45
65	6541/020	Créances admises en non valeur	509.45
TOTAL			0
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
CHAP	ART/FONC	DESIGNATION	MONTANT
21	2188/020	Autres immobilisations corporelles	-50 500
21	2128/020	Autres agencements et aménagements de terrains	50 500
TOTAL			0

Reçu en Préfecture
 Rendu exécutoire
 Le :

Affiché
 Le : 07 DEC. 2021

POUR EXTRAIT CONFORME,
 A LEUCATE,
 LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.



MICHEL PY
 Président de RIVAGE